



INFORMATION

Le centre de vaccination mobile (SDIS 05) contre la COVID-19 se déplace le vendredi 5 novembre 2021 à la maison d'accueil à Superdévoluy.

Cette vaccination concerne :

- La population de 65 ans et plus devant effectuer leur dose de rappel
- Les personnes ayant une pathologie à haut risque ou une comorbidité
- Les personnes ayant été vaccinées avec le vaccin Janssen

Les inscriptions se font à la Mairie :

- Service à la population au 04 92 58 89 38 (choix standard n°2) du lundi au jeudi.

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

	Mon âge	Ma situation	Moderna	Pfizer-BioNTech	
12 à 17 ans inclus			Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel		
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen	→	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail 	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	→	<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 		
	Dans toutes les autres situations	→	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel		
65 ans et plus		Quelle que soit ma situation	→	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin • Mon lieu d'hébergement (EHPAD et USLD)

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.
- Les personnes ayant eu la Covid-19 après un schéma vaccinal complet ne sont pas éligibles au rappel.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

